

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 4/2024
SEANCE DU 27 MARS 2024
OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 27 mars à dix heures, en application de l'article 23 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion, se sont réunis à la mairie de Voujeaucourt les membres du Conseil d'Administration, sous la présidence de Monsieur Christian HIRSCH, Président du centre de gestion du Doubs.

Date de convocation : 6 mars 2024

EN NOMBRE, LES MEMBRES	RESULTAT DU VOTE
En exercice : 21	Pour : 18
Présents : 15	Contre : 0
Ayant pris part au vote : 18	Abstention (s) : 0
Ayant donné procuration : 3	

Présents (15) :

Monsieur Christian HIRSCH, Madame Martine VOIDEY, Messieurs Jacques PRINCE, Patrick FROEHLI, Alain SYLVANT, Roland THIERRY, Charles DEMOUGE, Damien CHARLET, François CUCHEROUSSET, Georges COTE-COLISSON, Jean ANDRE (suppléant de Monsieur Frédéric CARTIER), Charles PIQUARD, Jean-Pierre HOCQUET (suppléant de Monsieur Philippe GAUTIER), Madame Marie-Line LEBRUN-TREMBLIN, Monsieur Mathieu PHILIPPE (suppléant de Monsieur Régis LIGIER)

Absents excusés (7) :

Frédéric CARTIER représenté par son suppléant Monsieur Jean ANDRE, Philippe GAUTIER représenté par son suppléant Monsieur Jean-Pierre HOCQUET, Monsieur Régis LIGIER représenté par son suppléant Mathieu PHILIPPE, Monsieur Jean-Marie SAILLARD (pouvoir à Madame Martine VOIDEY), Madame Dominique MOLLIER (pouvoir à Monsieur Jacques PRINCE), Pierre CONTOZ (pouvoir à Monsieur Charles PICARD), Madame Marie-France BOTTARLINI-CAPUTO

Assistaient à la séance :

En application de l'article 26 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 modifié : Messieurs Michaël THOMAS, Directeur Général des Services du centre de gestion du Doubs, Nicolas D'AUZAC DE LAMARTINIE, Trésorier, Matthieu ARMBRUSTER, Responsable du pôle ressources et sécurités, Fabrice BABBI, Responsable du pôle finances et optimisations, Laurent THOMAS, Chargé de projets structurants, Madame Marie POURNY Responsable du pôle protections et éthiques et Salima BELAOUNI, responsable du pôle recrutement et évolution professionnelle.

Secrétaire de séance :

En application de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Martine VOIDEY est désignée comme secrétaire de séance

Signé par : CHRISTIAN HIRSCH

Date : 11/04/2024

Qualité : PRESIDENT

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION n° 4/2024
SEANCE DU 27 MARS 2024
OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Sur proposition du bureau réuni le 18 mars 2024 ;
- Le rapport du Président entendu ;

VU

- Le code général de la fonction publique ;
- La délibération n°36/2023 du conseil d'administration 29 novembre 2023 relative aux éléments pour les orientations budgétaires 2024 ;
- L'information faite lors du bureau réuni le 18 mars 2024.

CONSIDERANT

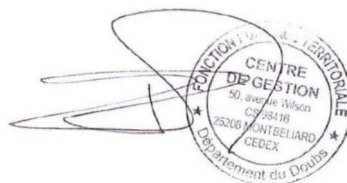
- Les propositions budgétaires faites par les différents services pour l'année 2024

APRES EN AVOIR DELIBERE,

- APPROUVE la proposition de budget telle qu'elle découle des orientations budgétaires prises lors de sa réunion du 29 novembre 2023 ;
- ADOPTE à l'unanimité les composantes du budget primitif 2024 ;
- DECIDE le versement de subventions pour l'année 2024 à
 - L'Amicale du personnel : 38 300 €
 - L'Association des directeurs de CDG : 250 €
 - Les organisations syndicales :
 - CFTD : 3 746.28 €
 - FO : 1 020.01 €
 - CGT : 855.60 €
 - UNSA : 378.10 €

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le président,



Christian HIRSCH